

**DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE (CFS)**  
(décret n°85-552 - Congé pour formation syndicale dans la FPT)

**DEMANDE CONCERNANT:**

Nom et Prénom :

Pôle + Service ou établissement + commune d'affectation :

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE**

Je sollicite l'octroi d'un congé pour formation syndicale en application du décret n°85-552 du 22 mai 1985 relatif à l'attribution aux agents de la fonction publique territoriale du congé pour formation syndicale.

Cette session de formation syndicale sera organisée du 27/05/24 au 28/06 par le centre de formation :  
CEFi Solidaires

En cas d'accord concernant cette demande, je m'engage à transmettre au service du dialogue social l'attestation de stage qui me sera remise à l'issue de la session de formation.

**VALIDATION DE L'ORGANISATION SYNDICALE**

**SUD EDUCATION**

2 Rue Simone Veil  
93400 S' OUEN

Date : le 15/05/24 Visa :

NB : A transmettre au responsable hiérarchique ou au gestionnaire

**AVIS DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE OU DU GESTIONNAIRE**

Favorable

Défavorable (Indiquez de manière argumentée les nécessités de service qui fondent ce refus)  
Motif du refus :

Date :

Visa :

NB : A retourner dûment renseigné au service du dialogue social à [dialoguesocial@iledefrance.fr](mailto:dialoguesocial@iledefrance.fr)

**DECISION DU POLE RESSOURCES HUMAINES**

La demande d'autorisation d'absence est :

Acceptée

Refusée

Motif du refus :

Date :

Visa :